

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2025

74x25

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME **D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ 2025** **Travaux divers sur bâtiments au groupe scolaire les AMANDIERS**

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les demandes d'aide financière du Département pour la réalisation des projets mentionnés ci-dessous :

Opérations	Coût réel HT	MONTANT subventionnable HT	Subvention escomptée (70%)	Autofinancement de la commune (30%)
Travaux divers sur bâtiments au groupe scolaire les AMANDIERS	99 000 €	85 000€	59 500€	25 500€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les demandes de subvention relatives à ces opérations ;
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre des travaux de proximité ;
- AUTORISE Le Maire ou son représentant à signer les conventions ainsi que tous les documents qui s'y rattachent ;
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
MICHEL AMIEL

AUDREY

LE MAIRE
VILLE

